



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
bi



23078307

Deposé / Reçu le

08 JUIN 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0866 645 906**

Nom

(en entier) : **MCS INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Chaussée d'Alsemberg, 1027/B 1180 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait du PV du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2023 :

1. Transfert du siège social

Le siège social est transféré au n° 9, boîte 13, de l'Avenue Mercure à 1180 Uccle, avec effet au 20 juin 2023.

2. Procuration

Le conseil d'administration donne procuration à Me Benoît HEMMERYCKX ou tout autre avocat de l'association LEGACITY, avec pouvoir de substitution et d'agir séparément, pour accomplir toute formalité et signer tous documents tendant à mettre en œuvre cette décision, en ce compris le formulaire de publication aux Annexes du Moniteur belge.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).